

cumis®



**VIE  
ENTIÈRE**

**PROTECTION**

*Guide pour  
bien comprendre*

## Table des matières

<b>Vie entière Protection<sup>MC</sup></b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de la police Vie entière Protection<sup>MC</sup></b>	<b>4</b>
Primes	4
20 primes	4
Primes viagères	4
Protection pour les enfants	4
Valeur de rachat à compter de la 5 <sup>e</sup> année	4
Participations	4
Le pouvoir de l'assurance vie avec participation	4
<b>Fonctionnement des comptes de participation</b>	<b>5</b>
<b>Historique des taux d'intérêt du barème des participations</b>	<b>6</b>
<b>Primes affectées aux comptes de participation</b>	<b>7</b>
<b>Utilisation des participations</b>	<b>7</b>
1. Encaissement	7
2. Dépôt à intérêt	7
3. Autofinancement ou réduction des primes	7
4. Bonifications d'assurance libérée	7
<b>Accès à vos participations</b>	<b>8</b>
<b>Conséquences d'une baisse des participations</b>	<b>8</b>
<b>Accès aux valeurs de rachat garanties</b>	<b>8</b>
Rachat du contrat	8
Avance sur police	8
<b>Une question de choix</b>	<b>8</b>
Temporaire polyvalente <sup>MC</sup>	8
Garantie décès accidentel	9
Exonération des primes en cas d'invalidité	9
Exonération automatique des primes en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire	9
Avenant pour enfants	9
Option d'assurabilité garantie	9



## Vie entière Protection<sup>MC</sup>

L'assurance vie entière s'adresse aux personnes qui recherchent une protection viagère assortie d'une composante d'épargne, de primes garanties et de la possibilité d'accumuler des participations. Elle peut répondre à tous vos besoins d'assurance permanente et couvrir notamment les frais funéraires, les frais liés au règlement de la succession, le remboursement des dettes ainsi que tout autre besoin. Elle offre une protection financière et une couverture garantie aussi longtemps que votre police est en vigueur.

Vie entière Protection<sup>MC</sup> offre également les avantages suivants :

- Primes raisonnables
- Croissance de la valeur de rachat pendant toute la durée de la police et sur laquelle vous pouvez emprunter à des taux d'intérêt avantageux
- Versement de participations vous permettant de toucher une partie des bénéfices selon le rendement du compte de participation
- Croissance fiscalement avantageuse

CUMIS a le produit d'assurance qu'il vous faut pour répondre à vos besoins, peu importe l'étape où vous en êtes dans votre vie.

## Caractéristiques de la police Vie entière Protection<sup>MC</sup>

### Primes

Deux options de paiement des primes sont offertes dans le cadre de l'assurance Vie entière Protection<sup>MC</sup>. À noter que vous profiterez de primes fixes qui n'augmenteront pas pendant toute la durée de la police, c'est garanti.

### 20 primes

Ce type de police vous offre une protection la vie durant, mais les primes ne sont payables que pendant 20 ans. Par la suite, la police est entièrement libérée du paiement des primes, et vous pourrez bénéficier des valeurs de rachat plus tôt, d'une valeur de rachat à long terme ou laisser croître votre capital-décès.

Pour les personnes âgées de 55 à 70 ans, un capital assuré moins élevé (15 000 \$) est offert pour vous aider à répondre à vos besoins.

### Primes viagères

Ce type de police vous offre une protection la vie durant et les primes sont payables jusqu'à 110 ans.

Pour les personnes âgées de 55 à 80 ans, un capital assuré moins élevé (15 000 \$) est aussi offert.

### Protection pour les enfants

Les parents, les grands-parents ou d'autres membres de la parenté peuvent souscrire une police au nom d'un enfant de moins de 17 ans. La police Première protection<sup>MC</sup> prévoit un capital assuré moins élevé que celui des polices pour adultes (minimum de 15 000 \$) et protège votre proche la vie durant.

### Valeur de rachat à compter de la 5<sup>e</sup> année

La valeur de rachat se compose de valeurs de rachat garanties stipulées dans le contrat et de valeurs non garanties sous forme de participations annuelles. Les valeurs de rachat garanties entrent en vigueur après le cinquième anniversaire contractuel. Vous pouvez les utiliser de différentes façons. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les sections *Accès aux valeurs de rachat garanties* à la page 9 et *Utilisation des participations* à la page 8.

### Participations

L'un des avantages propres à l'assurance vie avec participation est la possibilité de toucher des participations. Les participations ne sont pas garanties puisqu'elles dépendent des résultats de la compagnie. Voir les participations versées dans le passé à la page 6.

### Le pouvoir de l'assurance vie avec participation

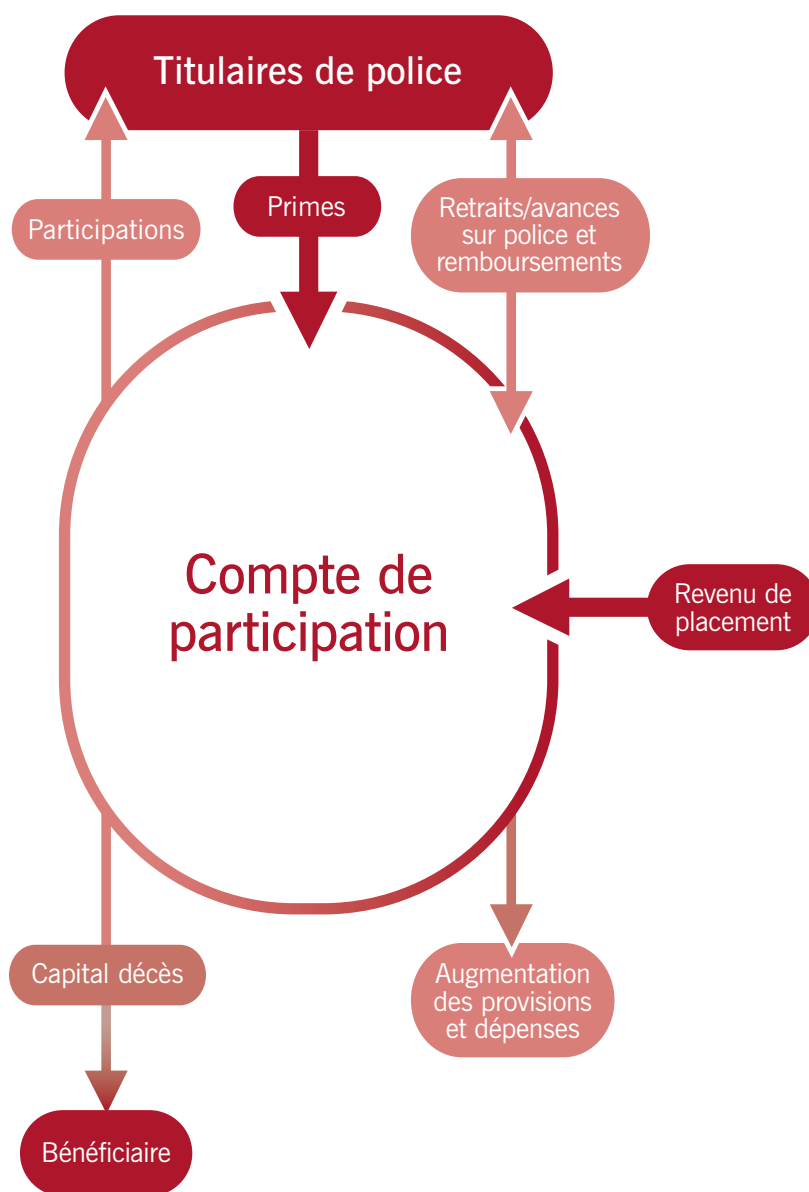
Une police d'assurance vie entière avec participation est un excellent choix pour quiconque recherche la stabilité que seule cette assurance peut offrir tout en bénéficiant de participations au fil du temps.



## Fonctionnement des comptes de participation

Les primes sont versées dans un compte appelé « compte de participation ». Ces primes s'ajoutent aux autres primes versées par un grand nombre de titulaires de polices avec participation.

On calcule les primes au moyen d'hypothèses prudentes sur des facteurs comme la mortalité, les frais et les revenus de placement. On analyse ensuite les résultats réels pour les comparer aux hypothèses et déterminer le montant à remettre aux titulaires de police sous forme de participations.



## Historique des taux d'intérêt du barème des participations

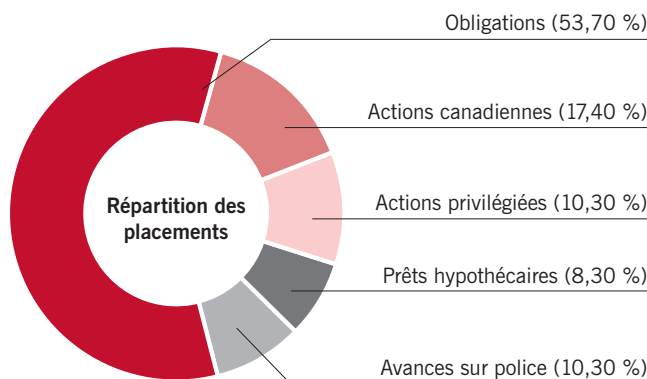
Nous savons que la stabilité occupe une part importante de vos besoins d'assurance et c'est pour cela que nous vous offrons une solidité financière à long terme. Les contrats d'assurance vie entière de CUMIS participent au compte de participation de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Par conséquent, les titulaires de polices vie entière de CUMIS bénéficieront de la même façon aux participations stables et à valeur élevée de Co-operators. Le tableau suivant présente l'historique des taux d'intérêt du barème des participations offerts sur les contrats vie entière de Co-operators Compagnie d'assurance-vie.

Année d'échéance	Année de taux	Taux d'intérêt du barème des participations	Indice de rendement global S&P/TSX 60	Obligations du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
2023	2022	5,90 %	-5,8 %	2,8 %	2,79 %	6,32 %
2022	2021	5,90 %	25,1 %	1,3 %	0,98 %	4,80 %
2021	2020	6,00 %	5,6 %	0,7 %	1,28 %	0,73 %
2020	2019	5,50 %	22,9 %	1,5 %	2,08 %	2,25 %
2019	2018	5,75 %	-8,9 %	2,2 %	1,69 %	1,99 %
2018	2017	6,10 %	9,1 %	1,6 %	1,39 %	1,87 %
2017	2016	6,00 %	17,5 %	1,0 %	1,42 %	1,50 %
2016	2015	5,85 %	-11,1 %	1,2 %	1,47 %	1,61 %
2015	2014	4,85 %	7,4 %	1,9 %	1,92 %	1,47 %
2014	2013	4,85 %	9,6 %	2,0 %	1,63 %	1,24 %
2013	2012	5,35 %	4,0 %	1,6 %	1,65 %	0,83 %
2012	2011	5,80 %	-11,1 %	2,5 %	1,87 %	2,30 %
2011	2010	6,00 %	14,4 %	2,9 %	1,97 %	2,35 %
2010	2009	6,00 %	30,7 %	2,8 %	1,95 %	1,32 %
2009	2008	6,15 %	-35,0 %	3,4 %	3,01 %	1,16 %
2008	2007	6,60 %	9,8 %	4,3 %	3,31 %	2,38 %
2007	2006	6,60 %	17,3 %	4,2 %	3,16 %	1,37 %
2006	2005	6,90 %	24,1 %	3,9 %	2,71 %	2,09 %
2005	2004	7,25 %	14,5 %	4,3 %	2,92 %	2,13 %
2004	2003	7,25 %	26,7 %	4,5 %	3,13 %	2,08 %
2003	2002	7,25 %	-12,4 %	5,1 %	3,91 %	3,80 %
2002	2001	7,25 %	-12,6 %	5,3 %	4,05 %	0,72 %
2001	2000	7,25 %	7,4 %	6,0 %	5,34 %	3,20 %
2000	1999	7,25 %	31,7 %	5,6 %	4,81 %	2,63 %
1999	1989	8,25 %	-1,6 %	5,3 %	4,38 %	1,00 %

\* La gamme de produits Vie entière a été lancée en 2013 avec une structure de crédit de participations et de tarification modifiée ainsi qu'une stratégie de compte de participation pour répondre à la faiblesse des taux d'intérêt.

## Primes affectées aux comptes de participation

Voici un aperçu de la répartition de l'actif du portefeuille du compte de participation au 31 décembre 2022.



## Utilisation des participations

CUMIS propose différentes options pour vous permettre de toucher des participations annuelles sur votre police d'assurance vie entière. Chacune de ces options peut avoir une incidence sur votre police et sur votre capacité de toucher des participations annuelles.

### 1. Encaissement

Vous pouvez recevoir des participations en espèces tous les ans (moins l'impôt applicable).

### 2. Dépôt à intérêt

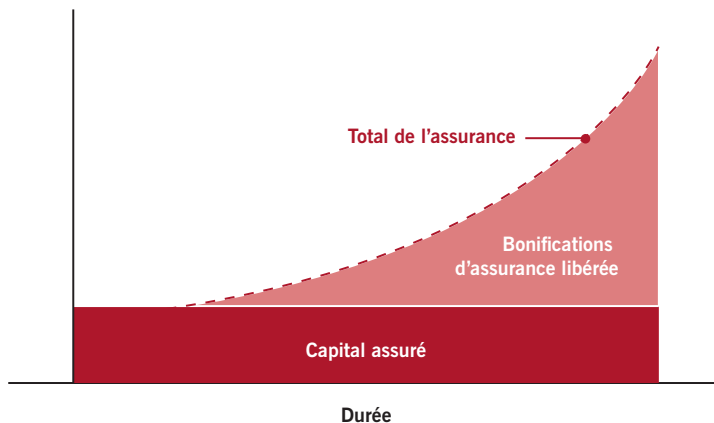
Les participations auxquelles vous avez droit peuvent être déposées dans un compte. Ce compte est revu annuellement pour que vous obteniez un taux d'intérêt concurrentiel. Semblable à un compte d'épargne standard, le compte est accessible en tout temps et vous pouvez y faire des retraits (moins l'impôt applicable).

### 3. Autofinancement ou réduction des primes

Les participations peuvent servir à payer une partie, voire la totalité, de vos primes d'assurance. Si les participations auxquelles vous avez droit sont suffisantes pour couvrir la totalité de vos primes, le reste des participations vous est versé en espèces (moins l'impôt applicable).

### 4. Bonifications d'assurance libérée

Les participations peuvent servir à souscrire des bonifications d'assurance libérée. Ces dernières font augmenter le montant d'assurance permanente sur lequel repose le calcul des participations futures. Elles font partie de la police avec participation et donnent ainsi droit à des participations. Grâce à cette croissance composée, votre capital-décès et les valeurs de rachat augmentent plus rapidement.



## Accès à vos participations

Vous pouvez retirer vos participations de deux façons.

- Rachat des bonifications d'assurance libérée : La réduction des bonifications d'assurance libérée est supérieure à la somme touchée en espèces.
- Retrait des participations laissées en dépôt : Vous recevez le montant de votre retrait en espèces. Il est possible qu'une partie du retrait soit imposable.

## Conséquences d'une baisse des participations

Une baisse des participations versées à votre compte aura les conséquences suivantes sur votre police.

Option de participations	Conséquence d'une baisse des participations
Encaissement	Vous obtenez un montant moins élevé.
Dépôt	Un montant moins élevé est laissé en dépôt.
Réduction des primes	Vous payez une plus grande partie de la prime requise, mais jamais plus que la prime initiale.
Bonifications d'assurance libérée	Les bonifications d'assurance libérée et la valeur de rachat augmentent plus modérément (aucun changement à la police de base).

## Accès aux valeurs de rachat garanties

Vous pouvez accéder à la valeur de rachat garantie de votre police de deux façons.

### Rachat du contrat

Le retrait complet des valeurs de rachat garanties entraîne la résiliation du contrat.

### Avance sur police

Une avance sur police vous permet d'emprunter sur sa valeur de rachat sans avoir à la racheter. Cela fonctionne comme tout autre type de prêt que vous pourriez contracter, tout en vous procurant les avantages suivants :

- moins de formalités administratives;
- possibilité de taux d'intérêt plus bas;
- souplesse des modalités de remboursement.

## Une question de choix

Vous pouvez choisir plusieurs garanties et avenants lorsque vous souscrivez une assurance Vie entière Protection<sup>MC</sup>. Ces options vous procurent la souplesse d'adapter votre assurance à vos besoins.

### Temporaire polyvalente<sup>MC</sup>

Grâce à cet avenant, vous pouvez ajouter diverses options d'assurance temporaire afin de couvrir vos besoins d'assurance temporaires comme un prêt hypothécaire, un prêt personnel ou le remplacement du revenu.



**Garantie décès accidentel**

Cette garantie abordable vous permet de rehausser le capital assuré advenant votre décès par suite d'un accident.

Elle prévoit le versement d'un montant en sus du capital assuré de base lorsque le décès est attribuable à un accident corporel. L'accident doit se produire avant l'anniversaire contractuel le plus proche du 70<sup>e</sup> anniversaire de la personne assurée, et le décès doit survenir dans les 90 jours suivant l'accident.

**Exonération des primes en cas d'invalidité**

Cette garantie vise à compléter votre assurance en vous exonérant du paiement des primes si vous devenez invalide.

Après une période d'invalidité d'au moins six mois consécutifs pendant que le contrat est en vigueur, vos primes seront exonérées tant et aussi longtemps que vous serez invalide.

**Exonération automatique des primes en cas de décès ou d'invalidité du propriétaire**

Si vous détenez une assurance jeunesse pour votre enfant ou votre petit-enfant, vous n'aurez pas à en payer les primes si vous souffrez d'une invalidité pendant au moins six mois consécutifs. L'exonération des primes s'applique également si vous décédez pendant que le contrat est en vigueur. Cela signifie que l'assurance demeure en vigueur pour votre proche, peu importe ce qui vous arrive.

Les primes sont exonérées jusqu'à l'anniversaire contractuel le plus proche du 21<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant ou de votre 60<sup>e</sup> anniversaire, selon la première de ces éventualités. Vous devrez ensuite recommencer à payer les primes.

**Avenant pour enfants**

Cet avenant fournit une assurance complémentaire pour vos enfants. L'avenant pour enfants comporte un avantage intéressant : celui de fournir une protection pour chaque enfant de votre famille, peu importe le nombre d'enfants, pour un même prix.

Vous pouvez souscrire l'avenant pour vos enfants ayant entre 15 jours et 20 ans, pour une protection valable jusqu'à 21 ans. Au 21<sup>e</sup> anniversaire de chaque enfant ou à l'échéance de l'avenant pour enfants (selon la première de ces éventualités), il est possible de souscrire une assurance vie individuelle pour un montant allant jusqu'à cinq fois le montant de l'avenant pour enfants.

**Option d'assurabilité garantie**

L'option d'assurabilité garantie vous permet de souscrire un supplément d'assurance (d'un montant minimal de 10 000 \$ jusqu'à un maximum de 50 000 \$) à des dates d'option déterminées jusqu'à l'âge de 43 ans, et ce, sans tenir compte des problèmes de santé qui pourraient vous rendre inadmissible à souscrire une assurance vie. Le total des assurances souscrites à l'aide de cette option se limite à 350 000 \$.

Vous pouvez ainsi satisfaire à vos besoins changeants en matière d'assurance sans avoir à passer de nouveau par le processus de souscription.

# WELCOME FAMILIERS



CUMIS est un important fournisseur de solutions d'assurances appartenant au Groupe Co-operators limitée, une coopérative canadienne dont les actifs sous administration s'élèvent à plus de 37 milliards de dollars. CUMIS offre des services financiers concurrentiels, des solutions technologiques novatrices et des partenariats efficaces. CUMIS est résolue à changer le cours des choses dans les collectivités canadiennes en investissant dans la durabilité environnementale, économique et sociale.

[Pour en savoir plus, consultez le site cumis.com.](https://www.cumis.com)

The logo for CUMIS features the word "CUMIS" in a bold, sans-serif font. The letters "C", "U", "M", and "S" are dark red, while the letter "I" is a bright yellow. A registered trademark symbol (®) is positioned to the upper right of the "S".

[cumis.com](https://www.cumis.com) 1-800-454-8061

Ces renseignements sont de nature générale. Ils ne visent pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Nous vous recommandons de consulter un conseiller juridique, un comptable ou un fiscaliste pour des situations particulières. En cas de divergence entre les renseignements contenus dans le présent document et le contrat d'assurance, ce dernier prévaut. Les renseignements fournis sont fondés sur la législation fiscale canadienne actuelle et son interprétation pour les résidents canadiens. De plus, des modifications futures de la législation fiscale et de son interprétation peuvent avoir une incidence sur les renseignements présentés. Bien que tous les efforts raisonnables soient déployés pour en assurer l'exactitude, certaines erreurs ou omissions peuvent se produire. Les déclarations concernant les valeurs garanties supposent que toutes les primes sont payées à leur échéance. Si vous touchez à la valeur de rachat, si vous contractez une avance sur la police ou si vous rachetez une partie de votre solde de participations, vous pourriez générer un revenu imposable que vous devrez déclarer. La souscription d'une avance sur police réduira le montant du capital-décès. Au moment de votre décès, si le produit de la police est versé à votre succession, des frais seront exigibles. Veuillez consulter votre police pour connaître les restrictions et les exclusions qui s'appliquent. CUMIS<sup>SM</sup> est une marque déposée de CUMIS Insurance Society, Inc., utilisée avec permission. Une fois approuvée, l'assurance vie avec participation sera souscrite et établie par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Temporaire polyvalente, Première protection, Vie entière Protection et Vie entière Élévation sont des marques de commerce de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators Compagnie d'assurance-vie s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. [Consultez la page cooperators.ca/vie-privee pour en savoir plus à ce sujet.](https://www.cooperators.ca/vie-privee) © Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2023. CUG313F (03/23)